

Question Crible Thématique

« Pratiques et réalités agricoles et code de la propriété intellectuelle »

13 février 2014

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers-ères collègues,

Ma question s'orientera aujourd'hui sur les efforts nécessaires de recherche agronomique portant sur le développement de variétés de semences et de plants adaptés à des systèmes agri-alimentaires innovants ; **Cela en cohérence avec les nouvelles orientations agroécologiques inscrites dans la loi d'avenir agricole.**

La diversité génétique participe à une meilleure utilisation de la biodiversité dans les systèmes agricoles. Elle permet de réduire les risques de maladies, de stabiliser voire d'augmenter les rendements et d'améliorer la résilience des systèmes de production.

Or la sélection végétale telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est au service quasi-exclusif du mode de production de l'agriculture intensive, grande consommatrice d'intrants chimiques.

Pour accompagner le développement de nouvelles pratiques agroécologiques, économes et autonomes, liées aux terroirs, **il est nécessaire de disposer de variétés adaptées.**

Nombreux sont les paysans qui attendent un véritable effort en ce sens de la sélection professionnelle, notamment du service public. Parallèlement, des initiatives paysannes cherchent à re-développer les variétés locales, parfois à adapter de nouvelles espèces et à retrouver une autonomie vis-à-vis de la production, de l'utilisation et de la conservation des semences.

Malgré tout l'intérêt qu'elles représentent, **ces nombreuses expériences de recherche coopérative ou participative**, qui placent le développement de l'innovation paysanne au cœur de leurs objectifs, ne bénéficient pas, faute de chercheurs dédiés, du soutien suffisant des organismes de recherche publique.

En matière de sélection végétale, la collaboration du monde de la recherche avec la société civile et le monde paysan apparaît pourtant indispensable, tant le potentiel d'innovation est important.

Je vous demande donc, Monsieur le Ministre, **quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour impliquer davantage nos organismes de recherche nationaux sur cette question**, à l'instar de ce que l'on voit dans certains pays européens bien plus avancés dans le domaine des agricultures alternatives.